

CONSEIL DE GESTION

Grand Salon

Procès-Verbal de la séance du 29/11/2024 à 9h30

Enseignants présents : Sylvie BEPOIX, Manuel BORREGO, Benjamin GOLDLUST, Margareta KATSBERG, Philippe LAPLACE, Yohan SAHRAOUI, Carolane SANCHEZ, Michel SAVARIC.

Enseignants ayant donné procuration : Paul DIETSCHY, Sophie MARIANI-ROUSSET, Philippe PAYEN-DE-LA-GARANDERIE, Maria SANAHUJA.

Personnels BIATSS présents : Catherine AYMONIER, Marie-Pascale BEHRA, Myriam SCHOEN, Philippe SIGNORET.

Personnels BIATSS ayant donné procuration : Martial CAVATZ, Sébastien JACQUOT, Gilles VUIDEL.

Etudiants présents : Marcellin BONNET, Maxime CONTE, Arthur LEFEBVRE-DULMET, Xavier MATHIS.

Membres de Droit : Nadège CHEVRE, Responsable des Services Administratifs.

Membres invités : Cléa BRUNEL, Secrétaire de Direction.

Le quorum étant atteint, le doyen ouvre la séance à 9h35.

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du PV du Conseil de Gestion du 26/09/24 (document ci-joint)
2. Point sur les effectifs de l'UFR SLHS (document ci-joint)
3. Propositions d'une nouvelle dénomination pour notre UFR (document ci-joint)
4. Demandes d'ouverture à l'alternance de 2 masters (document ci-joints)
5. Problématiques du relais RH, traitement des dossiers des chargés de cours
6. Point sur le patrimoine
7. Projet étudiant d'un événement sur la culture palestinienne
8. Présentation du réseau Alumni; mise en œuvre au niveau de l'UFR
9. Problématique des postes de secrétariat de laboratoire et de formation
10. Questions diverses : autres questions à transmettre à Cléa BRUNEL au plus tard le 28 novembre 2024.

1. Approbation du procès-verbal du Conseil de Gestion du 26 septembre 2024.

Pascal DUCOURNAU : Commençons par l'approbation du procès-verbal du conseil de gestion tenue le 26 septembre 2024. Avez-vous des remarques ou des modifications à proposer concernant ce procès-verbal ? S'il n'y a aucune modification, y a-t-il des oppositions à son adoption ? Des abstentions ? Dans ce cas, le procès-verbal est réputé adopté.

2. Point sur les effectifs de l'UFR SLHS

Pascal DUCOURNAU : Un point d'attention est à souligner : au 12/11/2023, nous comptons 4 348 étudiants, contre 4 148 au 11/11/2024, soit une diminution de 200 étudiants en un an. Concernant les étudiants internationaux, combien en avons-nous perdu sur l'année ? En moyenne, la baisse est d'environ 500 étudiants par an. Cette diminution mérite d'être analysée et expliquée. Il est important de rester vigilant. Nous pourrions également comparer avec d'autres composantes : l'UFR SJEPEG enregistre une hausse de 190 étudiants, l'UFR ST progresse de 60 étudiants, tandis que l'UFR STAPS perd 15 étudiants.

Marie-Pascale BEHRA : Il faudra attendre la fin de l'année, une fois les inscriptions clôturées, pour avoir une vision complète.

Yohan SAHRAOUI : On enregistre la plus forte baisse +6% en moins par rapport aux autres composantes. Après consultation de la note du ministère, il apparaît que cette tendance a commencé dès 2022-2023. Elle s'explique notamment par la fin du boom des naissances de 2006. Depuis 2020, on observe une diminution du nombre de bacheliers et des inscriptions dans les universités publiques. À l'inverse, le secteur privé progresse de +3 %, en partie grâce au développement de l'alternance. J'ai également les détails par type de filières en lettres : pour 2023-2024, la baisse est de -2,5 %, et elle devrait se poursuivre à -2,3 % l'année prochaine. Il reste à déterminer si cette diminution est principalement liée aux étudiants internationaux ou à d'autres facteurs. Par ailleurs, on note un effet de métropolisation, avec une attractivité croissante des villes comme Lyon, Strasbourg et Paris.

Margareta KATSBURG : Les étudiants internationaux rencontrent des difficultés croissantes pour venir en France. De plus, les frais d'inscription ont augmenté. Il y a moins de racisme au Canada.

Pascal DUCOURNAU : Je vais interroger Madame Marie VIENNET à ce sujet. C'est Madame Myriam SCHOEN qui a souligné la diminution du nombre d'étudiants d'Erasmus.

Myriam SCHOEN : Nous sommes passés de 110 étudiants Erasmus à 49 en 4 ans.

Marie-Pascale BEHRA : Il convient de rester vigilant si cette tendance concerne les grandes formations. Cela dit, une baisse du nombre d'étudiants n'est pas forcément négative.

Yohan SAHRAOUI : La psychologie gagne des étudiants. A l'inverse, la géographie en perd.

Sylvie BEPOIX : Ce n'est pas des étudiants étrangers

Pascal DUCOURNAU : Cela résulte de la combinaison de plusieurs facteurs. Il y aura un impact financier, car les dotations seront réduites.

Carolane SANCHEZ : La directrice des études, Laurence Ricq, souhaite améliorer la communication via le futur site internet de l'EPE. Elle souhaite également intégrer le groupe de travail pour réfléchir à ces questions.

Michel SAVARIC : Une baisse significative est attendue en raison de la diminution de la natalité il y a 18 ans.

Benjamin GOLDLUST : Ce n'est pas spécifique à Besançon. Il s'agit d'une tendance générale, mais il est tout de même important de l'observer.

Margareta KATSBERG : Aujourd'hui, dans le contexte actuel de la société, ce sont souvent les parents qui financent les études de leurs enfants. Cependant, il n'est pas facile de trouver un emploi par la suite.

Sylvie BEPOIX : D'autant plus que les jeunes ne souhaitent plus s'orienter vers les métiers de l'enseignement.

Yohan SAHRAOUI : La filière qui attire le plus les étudiants est celle des IUT, car elle offre de bonnes perspectives d'emploi à la sortie des études.

Benjamin GOLDLUST : Les métiers de l'enseignement ne sont plus attractifs.

3. Propositions d'une nouvelle dénomination pour notre UFR

Pascal DUCOURNAU : Je laisse la parole à Philippe Laplace sur le groupe de travail sur l'égalité femmes-hommes et l'inclusivité.

Philippe LAPLACE : Le groupe de travail sur l'égalité femmes-hommes et l'inclusivité propose de soumettre 5 noms qui sont les suivants :

- (a) Humanités
- (b) Lettres et Sciences Humaines [LSH]
- (c) Lettres, Langues et Sciences Humaines [LLSH]
- (d) Sciences du langage, de l'Homme et de la Société [SLHS]
- (e) Sciences du langage, Humanités, Sociétés [SLHS]

Il s'agit du nom actuel (d), du nom précédent (b), de deux noms proposés par le Groupe (a, e), et d'un nom proposé par un usager (c).

Le calendrier des opérations est le suivant:

- Le Jeudi 9 janvier : un mail sera envoyé. Il précisera la procédure du vote, les deux collèges, les noms retenus, une date et un lieu pour un débat / discussion.
- Le Mardi 14 janvier à 18h00 aura lieu le débat
- Le Mercredi 15 janvier : un courriel sera envoyé à tout le monde (étudiantes et étudiants, personnels biatss, enseignantes et enseignants) avec un lien balotilo, leur permettant de classer ces noms (ou de voter blanc). La consultation sera ouverte pendant une semaine, jusqu'au mercredi 22 janvier.

Après ce sera au Conseil de Gestion de voter le nom.

Michel SAVARIC : quel sera le mode de scrutin pour le vote ?

Philippe LAPLACE : C'est un vote consultatif par mail

Benjamin GOLDLUST : Quelles décisions va prendre le Conseil de Gestion ?

Pascal DUCOURNAU : C'est une excellente question. Le Conseil de Gestion reste l'instance décisionnaire. À un moment donné, un arbitrage sera nécessaire. Cette démarche est légitime, car il est important de considérer l'avis des collègues.

Carolane SANCHEZ : Au cours de vos débats, comment avez-vous abordé la question de l'inclusion homme/femme ainsi que celle liée à la hiérarchie disciplinaire ?

Philippe LAPLACE : Nous avons cherché un acronyme où l'ensemble des disciplines peuvent se reconnaître.

Yohan SAHRAOUI : Le terme "science du langage" doit rester apparent, car il reflète pleinement notre identité.

Pascal DUCOURNAU : Je souligne la remarque de Carolane. Les inégalités sont systémiques. C'est ce qu'appelle les collègues de sociologie l'intersectionnalité.

Philippe LAPLACE : Cette inégalité entre les disciplines est certaine. Un changement reste possible au sein du Conseil de Gestion. Il est essentiel de conserver le langage. Il n'existe pas de réponse unique à cette question.

Carolane SANCHEZ : Ce n'est pas rien notre identité.

Yohan SAHRAOUI : Un mail spécifique a été adressé au collegium ainsi qu'aux départements des laboratoires. On constate des inégalités de genre parmi les responsables de départements et les responsables de recherche.

Pascal DUCOURNAU : Quelle est la répartition entre hommes et femmes au sein du personnel BIATSS ?

Marie-Pascale BEHRA : Je ne comprends pas une science qui s'appelle société.

Benjamin GOLDLUST : C'est un domaine comme l'histoire et à la sociologie, cela ne me surprend pas particulièrement.

Carolane SANCHEZ : Toutes formations portent des spécificités.

Pascal DUCOURNAU : Le conseil de gestion restera in fine décisionnaire en tenant compte de toutes les remarques.

4. Demandes d'ouverture à l'alternance de 2 masters

Pascal DUCOURNAU : Il ne s'agit pas de trois demandes, mais de deux demandes d'ouverture à l'alternance pour deux masters : le master CERISE et le master en archéologie. On m'a sollicité pour donner un avis, et j'ai émis un avis favorable, sous réserve de l'approbation du Conseil de Gestion. Avez-vous des questions spécifiques concernant ces points ? Madame Sophie Montel a mis en place un groupe de travail sur l'alternance et l'évaluation de l'activité, qui s'est réuni la semaine dernière. Plusieurs problématiques ont été soulevées, notamment les raisons sous-jacentes du choix de ce mode d'enseignement. La conclusion de ce groupe de travail est de lancer une enquête, comprenant un questionnaire et des entretiens, pour mieux comprendre pourquoi les étudiants choisissent l'alternance et ce qu'ils en retirent, en termes de bénéfices personnels. Il n'y a pas de questions particulières. Y a-t-il des oppositions à ces deux formations ? Des abstentions ? Ces deux formations sont adoptées à l'unanimité.

5. Point sur le patrimoine

Yohan SAHRAOUI : Plusieurs points d'information concernant notre patrimoine pour les années à venir. Le chantier de l'Arsenal a pris du retard, et la date officielle de la fin des travaux est désormais fixée à janvier 2026, au lieu de septembre 2025. Il existe également un risque de délai supplémentaire avant la livraison. De plus, il faudra prendre en compte la commission de sécurité et le déménagement. Nous ne pourrons pas y être avant l'été 2026. Je tiens à mettre fin à la rumeur concernant les bâtiments de Canot, car ceux-ci resteront bien à Canot. Toujours concernant l'Arsenal, des discussions sont en cours au sujet du bâtiment A. J'ai échangé avec chacune des associations étudiantes, et le projet consiste à ouvrir une salle de convivialité. Si le Directeur Général des Services et la Direction du Patrimoine Immobilier se montrent pour l'instant réticents, la Vice-Présidente Formation et le Vice-Président Vie Étudiante soutiennent cette initiative. De son côté, Carolane Sanchez a rencontré le BVE et le CROUS, avec qui nous avons échangé sur le sujet, et ils apportent également leur soutien. Nous allons donc préparer

un dossier solide pour appuyer cette demande. Nous envisageons de nous désengager du bâtiment situé au 47 rue Mégevand en raison de son état vieillissant, qui génère des coûts élevés. Je tiens à vous alerter sur le fait qu'il comprend 10 bureaux et 8 salles de cours, ce qui nécessite une réflexion approfondie.

Benjamin GOLDLUST : Il y a l'université ouverte.

Yohan SAHRAOUI : En 2028, la bibliothèque universitaire sera transférée sur le site Saint-Jacques. Il serait pertinent de conserver une superficie équivalente. Une réunion de la Commission Patrimoine devra être organisée en janvier pour faire un point global.

Pascal DUCOURNAU : Merci pour cette synthèse. Il est important de rester vigilant concernant le déménagement entre le site de Canot et l'Arsenal. Organiser ce déménagement pendant les petites vacances de février, en plein second semestre, semble irréaliste.

Maxime CONTE : Le BDE SLHS propose une nouvelle idée : aménager une cafétéria dans le local des Josettes.

Carolane SANCHEZ : La commission de vie étudiante s'est tenue le 18 novembre. L'un des problèmes soulevés concernait le local des Josettes. Il est essentiel d'établir une meilleure coordination entre vous et nous afin de renforcer notre position et d'améliorer notre collaboration. Comment pourrions-nous rendre cette commission plus efficace pour défendre vos idées ? Il serait souhaitable que chaque association dispose d'un référent avec une adresse mail active.

Yohan SAHRAOUI : Ce projet est intéressant, mais il faudra un peu de temps pour rassembler tout le monde.

Maxime CONTE : Il est important de mettre en relation les différentes personnes et de poursuivre cette démarche.

Carolane SANCHEZ : Pour être efficaces, il est essentiel de communiquer.

Pascal DUCOURNAU : Cette demande doit être étudiée en concertation afin de déterminer sa faisabilité. Ce que Carolane évoque est tout à fait pertinent, car aucun étudiant n'était présent à la commission.

Philippe SIGNORET : Concernant le point patrimoine, cela entraînera des coûts. Avez-vous reçu un retour concernant le budget sincère ?

Yohan SAHRAOUI : De quels coûts parles-tu ?

Philippe SIGNORET : Je parle du déménagement de Canot et de l'aménagement à l'Arsenal.

Yohan SAHRAOUI : Nous n'avons reçu aucun retour concernant le budget "sincère" validé par Patricia.

Pascal DUCOURNAU : Le coût du déménagement de 2022 s'élevait à 20 000 euros.

Margareta KATSBERG : Comment assurer la couverture de nos cours sans le 47 ? Avons-nous suffisamment de salles ?

Yohan SAHRAOUI : Non, nous n'avons pas assez de salles de cours. Les 8 salles de cours du 47 sont uniques et ne se retrouvent pas ailleurs. De son côté, la BU BA occupe une superficie supplémentaire sur le site de l'UFC, ce qui justifie une réallocation d'espace ailleurs.

Pascal DUCOURNAU : Le projet de la BU BA est une initiative remarquable qui contribuera à revitaliser le quartier Saint-Jacques.

6. Problématiques du relais RH, traitement des dossiers des chargés de cours

Pascal DUCOURNAU : Merci, Martial. Le relais RH rencontre un problème majeur, car il fonctionne actuellement avec deux personnes en moins, soit la moitié de son personnel. Cette situation, bien qu'évolutive, entraîne des retards significatifs dans le traitement des paiements des chargés de cours. Cependant, grâce au travail effectué par l'équipe du relais RH, les retards sur les paies restent relativement limités, et je tiens à les remercier chaleureusement. Cela dit, tout n'est pas encore complètement résolu, notamment en ce qui concerne les vérifications des contrats, où des retards persistent. Je passe maintenant la parole à Martial.

Martial CAVATZ : Tout le monde travaille en flux tendu, avec une réelle bonne volonté de la part des agents. Je tiens à remercier Catherine et Julie, qui ont apporté leur soutien en dehors de leurs attributions habituelles. Nous mettons tout en œuvre pour rémunérer les chargés de cours, conscients de leur situation économique précaire. J'alerte la Présidence et Monsieur Ducournau sur la fragilité de notre service, dont l'objectif prioritaire est de rester opérationnel. Nous comptons beaucoup sur l'arrivée de ce renfort.

Philippe SIGNORET : L'EPE est-il une opportunité pour redistribuer le personnel vers les composantes ?

Nadège CHEVRE : Lors de la réunion de RSA, j'ai demandé s'il était possible de réintégrer certains collègues. La réponse a été un non catégorique, car leurs profils ne correspondent pas aux postes disponibles.

Yohan SAHRAOUI : Il faut insister

Carolane SANCHEZ : C'est à la demande de la direction de faire la demande d'après la réunion d'hier. Il est nécessaire de formuler une réponse engagée, accompagnée d'une fiche de poste en complément.

Martial CAVATZ : Aucune réflexion n'a été menée sur les besoins administratifs de notre structure.

Marie-Pascale BEHRA : Cela ne pourra pas fonctionner sans relais RH ni soutien.

Martial CAVATZ : Nous avons besoin de postes entièrement dédiés aux tâches administratives.

Philippe SIGNORET : La direction des ressources humaines est en pleine réorganisation. Les relais RH n'ont pas été abordés lors du CSAE. Est-ce que des actions sont envisagées à ce sujet ?

Martial CAVATZ : La réunion du relais RH a été menée de manière descendante, sans espace pour la co-construction.

Margareta KATSBURG : Nous avons des difficultés pour recruter des chargés de cours.

Martial CAVATZ : Le relais RH n'est pas fautif.

Pascal DUCOURNAU : Je retiens de notre échange qu'il est crucial de relancer le sujet de la réintégration de personnel administratif en mettant en avant l'ampleur de nos besoins.

Benjamin GOLDLUST : En tant que président de Collegium, je tiens à remercier le relais RH pour son engagement. Une solution doit être trouvée, peu importe la personne désignée, car nous avons impérativement besoin de quelqu'un.

Catherine AYMONIER : Notre direction doit insister pour obtenir des postes supplémentaires, car un renfort est indispensable.

Pascal DUCOURNAU : Je suis surpris que vous doutiez de mon engagement à chercher une solution.

7. Projet étudiant d'un évènement sur la culture palestinienne

Pascal DUCOURNAU : Une étudiante m'a sollicité pour un projet sur la culture palestinienne. Nous avons échangé à plusieurs reprises afin d'élaborer un programme pour cet événement, reflétant le fruit de discussions continues. En début de semaine, elle m'a informé qu'elle ne pourrait pas être présente aujourd'hui à ce Conseil de Gestion. Étant donné l'importance de ce sujet, je préfère reporter ce point à un Conseil de Gestion ultérieur, afin de pouvoir le présenter et répondre aux questions. Je propose que nous reprogrammions ce point lors du Conseil de Gestion de janvier ou février.

8. Problématique des postes de secrétariat de laboratoire et de formation

Pascal DUCOURNAU : Nous avons déjà débattu à plusieurs reprises sur les fiches de poste à transmettre au Collegium. À l'unanimité, nous avons voté en faveur de deux fiches : une pour un poste audiovisuel et une autre pour une secrétaire dédiée à quatre laboratoires (Lasa, Crit, Ista et Lda). Dans son mail, Madame Osorio mentionnait des personnes libérées par la Comue et précisait que les demandes de création de postes devaient être adressées à la Présidence. Par ailleurs, Nadège a reçu un mail demandant de créer une fiche de poste pour deux laboratoires (Crit et Lasa) ainsi que pour trois départements d'enseignement (LLCER, LEA et Sociologie). Devons-nous revoir les fiches de poste pour répondre à cette nouvelle demande, ou maintenons-nous notre proposition initiale ?

Benjamin GOLDLUST : Le mandat confié au directeur par le Conseil de Gestion consistait à transmettre une demande formulée par la gouvernance lors du dialogue de gestion annuel entre la Présidence et l'UFR SLHS, visant à réfléchir à la création de postes. Ces postes avaient pour objectif d'assurer un appui administratif pour l'un et un soutien audiovisuel pour l'autre.

Cependant, les priorités ont été modifiées sans information préalable. Deux approches sont envisageables : soit nous proposons une configuration simplifiée avec une seule fiche de poste dédiée à l'appui administratif, soit nous élaborons deux fiches de poste, l'une pour l'appui administratif et l'autre pour le soutien audiovisuel.

Martial CAVATZ : Un poste pour quatre laboratoires représente une charge de travail considérable pour la personne concernée. C'est risqué de devoir couvrir quatre laboratoires à la fois.

Benjamin GOLDLUST : La gouvernance a demandé la création d'un poste de secrétariat administratif. Le poste en audiovisuel n'a pas été sollicité par la Présidence.

Sylvie BEPOIX : On nous renvoie une fiche encore plus problématique, contenant trois formations et deux laboratoires. Nous ignorons d'où cela provient.

Pascal DUCOURNAU : D'où provient ce choix ?

Benjamin GOLDLUST : Je ne sais pas.

Pascal DUCOURNAU : Moi non plus.

Benjamin GOLDLUST : Pour quelle raison les laboratoires ISAT et Logique AGIR ont-ils été sélectionnés ?

Philippe SIGNORET : Il est essentiel de réviser les profils des fiches de poste et d'alléger la charge du service audiovisuel.

Manuel BORREGO : Cela semble être une façon de détourner notre attention : au lieu d'avoir deux postes, nous n'en avons qu'un.

Benjamin GOLDLUST : Que faisons-nous ?

Philippe SIGNORET : Il serait judicieux de solliciter à nouveau les laboratoires pour connaître leurs besoins.

Benjamin GOLDLUST : Avez-vous formulé une demande pour bénéficier d'un soutien administratif ?

Michel SAVARIC : Non, la demande ne vient pas de moi. Cependant, si cela nous est proposé, nous ne sommes pas opposés.

Pascal DUCOURNAU : Une décision doit être prise. Je vous propose de continuer à défendre les deux fiches de poste existantes et de créer de nouvelles fiches pour les volets formation et administratif.

Carolane SANCHEZ : Dois-je lancer l'évaluation des secrétariats de formation ? Je vais envoyer un mail de relance aux départements pour qu'ils évaluent leurs besoins en secrétariat.

Benjamin GOLDLUST : Faut-il faire une distinction entre les deux fiches, étant donné que l'une est une demande de la Présidence et l'autre de l'UFR SLHS ? Les met-on sur un pied d'égalité ?

Pascal DUCOURNAU : Oui car il y a une réelle problématique.

Benjamin GOLDLUST : Je m'y rattache volontiers.

Pascal DUCOURNAU : Y a-t-il quelqu'un qui s'oppose à ce que je continue à défendre les deux fiches de poste ? Quelqu'un qui s'abstient ? Je vais donc continuer à défendre ces deux fiches de poste. Y a-t-il des oppositions ou des abstentions concernant l'évaluation des besoins en secrétariats de formation ? Nous allons donc demander aux départements d'évaluer leurs besoins en personnel administratif.

9. Présentation du réseau Alumni; mise en œuvre au niveau de l'UFR

Carolane SANCHEZ : C'est une proposition de l'université pour rejoindre Alumni. Comment mettre en place ce réseau et quels engagements cela implique ?

Anne MONNERET : Je suis la responsable du réseau Alumni, créé en février 2013. Ce réseau facilite l'insertion professionnelle des étudiants et regroupe des anciens, des professeurs, des étudiants et des recruteurs. À ce jour, nous comptons 16 230 membres.

Pascal DUCOURNAU : Avez-vous des questions ?

Carolane SANCHEZ : Qui sera en charge de l'animation de ce réseau ? Sera-ce les responsables de formation ? Qui prendra en charge cette tâche ? Est-ce Maëlys Neubrand ? Comment pouvons-nous nous organiser ?

Marie-Pascale BERHA : La problématique est de récupérer les adresses mails des étudiants.

Anne MONNERET : Il est possible d'ajouter plusieurs adresses e-mails. Qui anime les groupes ?
Ce sont les responsables pédagogiques qui sont les mieux placés, plus que Maëlys. C'est un outil collaboratif : Maëlys peut y diffuser des actualités, des articles, des plaquettes de formation. Nous pouvons vous accompagner, c'est un outil très accessible.

Arthur LEFEBVRE-DULMET : Comment nos données personnelles sont-elles utilisées ?

Anne MONNERET : C'est encadré par le RGPD.

Pascal DUCOURNAU : Nous allons conclure avec cette présentation d'Alumni.

Anne MONNERET : Ce réseau met en avant toutes les initiatives de l'UFR SLHS.

Manuel BORREGO : Pour la Présidence, la Commission Recherche n'a pas de raison d'être à l'UFR SLHS. La recherche est gérée par la Présidence.

Pascal DUCOURNAU : Je partage ce point de discussion. Il s'agit d'une erreur. Je ne comprends pas pourquoi la recherche et la formation sont dissociées, car il existe un lien intrinsèque entre les deux. Par ailleurs, aucune précision n'est apportée sur la constitution des commissions, alors que celles-ci sont validées par le Conseil de Gestion. D'autres commissions seront renouvelées prochainement. Enfin, nous devons également revenir sur la démission de Madame Marie-Pascale BEHRA de la commission BIATSS, et prévoir son remplacement.

Fin du Conseil de Gestion à 12H40.